

COMPTE BANCAIRE

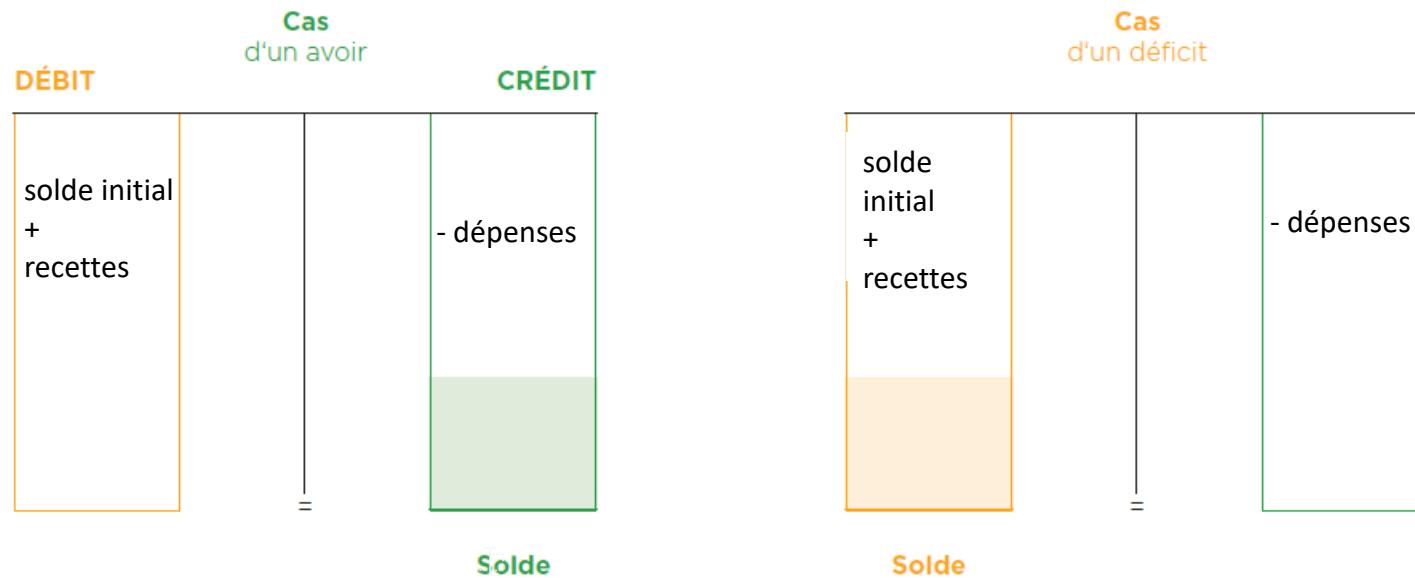
RAIFFEISEN
TRANSMISSION DE
CONNAISSANCES
DANS LE DOMAINE
BANCAIRE



LE COMPTE

Le compte (du latin *computus*, «calcul»; via l'italien *conto*, «calcul») est l'élément central à la fois dans la comptabilité et le trafic des paiements. Au pluriel, on parle de comptes.

STRUCTURE



SOLUTIONS

EXERCICES 2.1

TYPES DE COMPTE

De manière générale, il faut faire la distinction entre les comptes ouverts sur le long terme et sur lesquels peu de transactions ont lieu et ceux sur lesquels le «trafic» est intense.

Pour les deux cas, citons par exemple les **comptes épargne** ou les **comptes de transaction**.

COMPTES ÉPARGNE ET DE TRANSACTION

Pour les **comptes épargne**, des conditions de retrait limitées associées à des délais de résiliation s'appliquent. Mais de ce fait, le client profite de taux d'intérêt plus élevés.

Les **comptes de transaction** offrent la flexibilité maximum en termes d'espèces et de trafic des paiements, c'est-à-dire qu'ils permettent de réaliser des versements et des retraits ainsi que des virements à partir de la Suisse et de l'étranger (transaction = transfert). Les relevés de compte récapitulatifs aident le client à conserver une vue d'ensemble.

SOLUTIONS

EXERCICES 2.2

- » **Définir les critères d'évaluation pour la sélection:**

Ici par ex. sécurité, réputation (image) de l'institution, revenu des intérêts, offres supplémentaires...

- » **Effectuer la pondération de ces critères d'évaluation**, par ex. avec une échelle de 1 (peu important) à 3 (très important).

- » **Faire la liste de toutes les solutions possibles**: Ici, noter les offres de la Poste, la Banque cantonale, les grandes banques, Migros, Raiffeisen

SOLUTIONS

EXERCICES 2.2

- » **Evaluer les différentes solutions possibles** par rapport au degré de satisfaction des critères respectifs, par ex. avec une échelle de 0 (pas du tout satisfait) à 6 (très bien satisfait).
- » **Multiplier cette évaluation avec la pondération et calculer la somme des différentes solutions pour tous les produits.** Cette somme représente l'estimation des avantages qu'une solution apporte selon l'avis de l'auteur de l'analyse.

SOLUTIONS

EXERCICES 2.2

Le tableau peut se présenter par ex. comme suit:

Critères de la banque	Pondération	Raiffeisen	Banque X	...
Sécurité	3	$5 \times 3 = 15$	$5 \times 3 = 15$...
Réputation	2	$6 \times 2 = 12$	$4 \times 2 = 8$...
Revenu des intérêts	3	$5 \times 3 = 15$	$4 \times 3 = 12$...
Offres supplémentaires	3	$5 \times 3 = 15$	$5 \times 3 = 15$...
Filiale locale	1	$6 \times 1 = 6$	$2 \times 1 = 2$...
...
Total		75	63	...

INTÉRÊTS ET INTÉRÊTS COMPOSÉS

Nous pouvons soit dépenser complètement nos revenus soit, en renonçant à consommer, mettre de l'argent de côté, et donc économiser.

Avec l'argent économisé, nous pouvons réaliser ultérieurement une acquisition plus importante, être préparé en cas d'urgence (maladie, chômage) ou se faire un pécule suffisant pour la retraite. Dans tous les cas, faire des économies rime avec sécurité et indépendance.

De plus, dans une économie nationale, l'épargne occupe une fonction importante car avec les fonds épargnés par les entreprises et les ménages, il est possible de réaliser des **investissements**, par ex. dans de nouvelles machines, des bâtiments, la recherche et le développement entre autres. Ceci augmente la compétitivité d'un pays.

En revanche, l'épargnant souhaite être indemnisé de manière appropriée pour sa renonciation à la consommation; il veut un **intérêt**.

Si vous répercutez les revenus d'intérêts sur les économies, vous obtenez de nouveau des intérêts. Ces **intérêts composés** peuvent rapporter beaucoup au fil du temps.

SOLUTIONS

EXERCICES 2.3 ET 2.4

Pour 1,5%: CHF 33'671.40

pour 3%: CHF 45'152.80

pour 5,0%: CHF 66'332.45

CHF 19'397.35, dont CHF 1'397.35 d'intérêts composés (pour 1,5%)

CHF 22'007.20, dont CHF 4'007.20 d'intérêts composés (pour 4)

SOLUTIONS EXERCICES 2.5

Taux sur l'épargne = prix des fonds d'épargne. Etant donné que les fonds d'épargne sont une ressource rare, ils ne sont pas gratuits.

Du point de vue de l'épargnant, l'intérêt est une indemnisation pour la renonciation momentanée à consommer au profit d'une consommation ou d'un investissement futur.

Même dans le monde musulman, le prêteur est indemnisé mais dans une forme satisfaisant le Coran (cf. Islamic Banking).

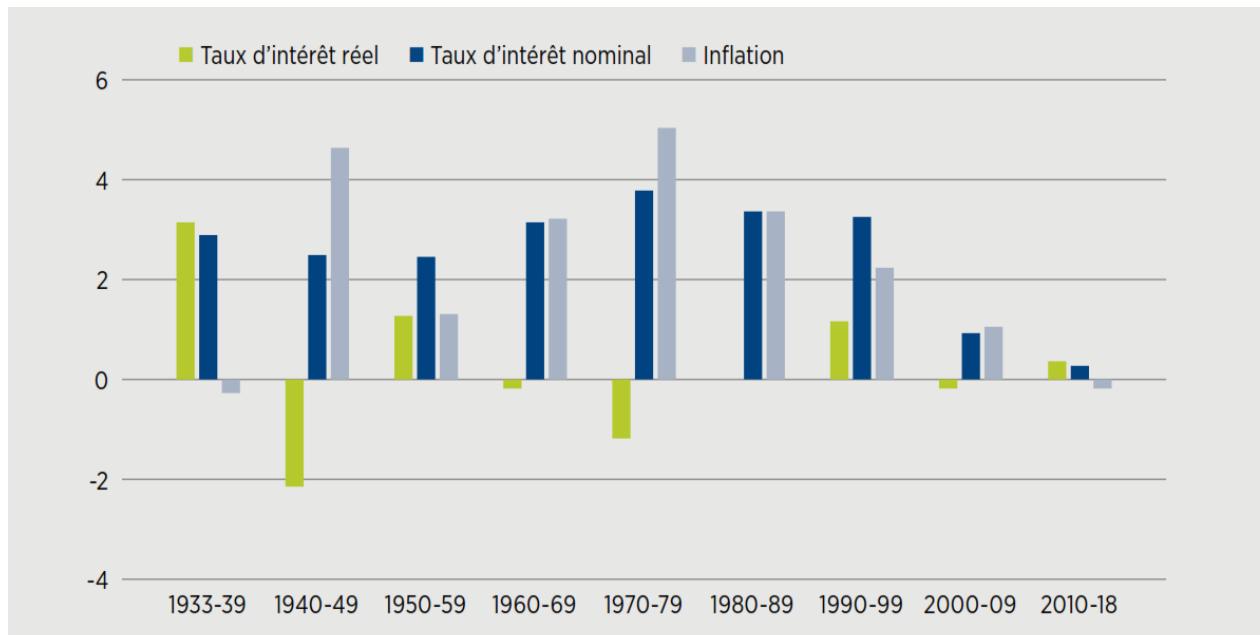
TAUX D'INTÉRÊT RÉEL ET NOMINAL

Le **taux d'intérêt nominal** correspond au taux convenu et payé.

Le **taux d'intérêt réel** est le taux d'intérêt après déduction de l'inflation.

Si le taux d'intérêt nominal dépasse le taux d'inflation, le taux réel est positif. Dans le cas inverse, il est négatif.

TAUX D'INTÉRÊT RÉEL ET NOMINAL



Les taux réels
en Suisse

Taux d'intérêt moyen payé, inflation et taux réels par décennie

Source:
SNB

SOLUTIONS EXERCICES 2.6

D'après le graphique, le taux d'intérêt réel le plus négatif remonte aux années 1940 et 1970, c'est-à-dire que les épargnants avaient perdu de l'argent en masse, malgré une rémunération nominale élevée, en raison d'un taux d'inflation encore plus élevé.

En revanche, les épargnants ont bénéficié de la meilleure «rémunération nette» dans les années 1930, 1950 et 1990.

COMPOSITION D'UN IBAN

CH31 **8080 8**001 2345 6789 0

CH	Code pays à 2 caractères / CH pour la Suisse
31	Chiffre de contrôle (2 caractères) individuel selon le compte et la banque
8080 8	Numéro de clearing bancaire, marque distinctive claire de la banque tenant le compte du bénéficiaire (propre à chaque banque)
1 2345 6789 0	Numéro de compte du bénéficiaire à 12 caractères, complété au besoin par des zéros ajoutés pour totaliser 12 caractères

RAIFFEISEN

Raiffeisen Schweiz

Raiffeisenplatz
9001 St. Gallen
Telefon 071 225 88 88
Telefax 071 225 88 87
UID CHE-105.997.193
www.raiffeisen.ch

Kontonummer	CH43 8000 0000 0020 8546 0
Kontoinhaber	Raiffeisen Personalkasse Genossenschaft
PE	
Kontonetz	Andere Altersheime Arosa
IBAN	

Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
Büro DO292
9001 St.Gallen

St. Gallen, 10. Oktober 2011

Monatsauszug
1500.414430.48

Kontowidmung USD		Auszug-Nr. 23	per: 30.09.11		
Datum	Text	Wertata.	Stell.	Halben	Saldo
15.09.11	15.09.11				



IBAN sur le
relevé de
compte
(à gauche)
et la carte de
compte.

Source
Raiffeisen

Les possibilités sont les suivantes:

Versements aux guichets de la Poste

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	+	Einzahlung Giro +	+	Versement Virement +	+	Versamento Girata +
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Raiffeisenbank Surental-Wiggertal 6247 Schötz		Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Raiffeisenbank Surental-Wiggertal 6247 Schötz		Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento 		
Zugunsten von / En faveur de / A favore di CH50 8121 4000 0037 0438 3 New Graceland Stöcken 5 8865 Bülten		Zugunsten von / En faveur de / A favore di CH50 8121 4000 0037 0438 3 New Graceland Stöcken 5 8865 Bülten				
Konto / Compte / Conto: CHF 60-2357-4 		Konto / Compte / Conto: CHF 60-2357-4 		Einbezahlt von / Versé par / Versato da: EXAMPLE		
		303				
		Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione		00000000012140000037043836+ 078121444>		
				600023574>		
					44102 0841534 0504	

Les possibilités sont les suivantes:

Ordre de virement

Les possibilités sont les suivantes:

Ordre permanent

L'ordre permanent convient particulièrement aux paiements récurrents dont les montants et les dates d'exécution sont fixes.

RAIFFEISEN Raiffeisenbank Appenzeller Hinterland	
IBAN/N° de compte CH91 8101 1000 0099 6224 4 Titulaire du compte Emma Muster	
Platz 7 9100 Herisau Téléphone 071 354 80 60 www.raiffeisen.ch/herisau appenzeller-hinterland@raiffeisen.ch	Frau Emma Muster Zürichstrasse 55 8000 Zurich
16 septembre 2020	
Ordre permanent	
Nous réalisons l'ordre permanent suivant pour vous:	
Bénéficiaire:	CH64 8101 1000 0080 4342 1 Emma Muster Zürichstrasse 55 8000 Zurich
Compte domicilié chez:	CB: 810111 Raiffeisenbank Appenzeller Hinterland 9100 Herisau
Monnaie / Montant:	CHF 50.00
Exécution:	27. mensuel
Prochaine exécution:	27 septembre 2020
Valable jusqu'au:	jusqu'à révocation
Lieu / Date	Signature du client
Zürich, 16 septembre 2020	
Raiffeisenbank Appenzeller Hinterland Genossenschaft Le présent texte s'applique par analogie aux personnes de sexe féminin ainsi qu'à une pluralité de personnes. FI399 / 711791 / 042014	
Exemplaire pour la Banque	

Les possibilités sont les suivantes:

Système de recouvrement direct (LSV)

Pour les paiements récurrents dont les montants sont identiques ou variables tels que les factures de téléphone ou les primes d'assurance maladie, il est possible de mettre en place un débit automatique du compte à la date d'échéance.

L'émetteur de la facture établit une autorisation de débit sur laquelle figurent les coordonnées bancaires et la signature et qui est transmise à la banque

SOLUTIONS EXERCICES

2.7

COMPTE BANCAIRE

24



LSV+ IDENT. SKA1W

Autorisation de débit avec droit de contestation pour les factures de Swisscom (Suisse) SA

Données personnelles

Compte de facture 112233
Numéro(s) d'appel 079 999 99 99
Nom, Prénom EMMA MUSTER
Rue, n° Zürichstrasse 55
NPA, lieu 8000 Zürich
E-mail emma.muster@bluewin.ch

Ma relation bancaire (seulement instituts financiers bancaires en Suisse)

Nom de la banque Raiffeisenbank Appenzeller Hinterland
NPA, lieu 9100 Herisau
IBAN (Vous trouvez le numéro IBAN sur votre extrait de compte bancaire et sur votre carte bancaire)
CH64 8101 1000 0080 4348 8
Ou numéro de compte bancaire

Je renonce aux envois de facture sur papier

(Une notification de facture envoyée par e-mail vous informe dès qu'une nouvelle facture est disponible)

Vous pouvez vous inscrire facilement au système de recouvrement direct de votre banque à l'aide de ce formulaire. Le montant de la facture sera débité automatiquement depuis votre compte bancaire à la date d'échéance. Si vous êtes client de Postfinance, vous pouvez vous inscrire directement sur www.swisscom.ch/possibilitédepaiement.

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter sur mon compte les recouvrements directs en CHF émis par Swisscom (Suisse) SA. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé.

Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en forme contraignante. J'autorise ma banque à informer Swisscom (Suisse) SA, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Remarque

Dès que la procédure de recouvrement direct aura été activée par votre banque, vous trouverez une remarque correspondante au bas de la facture, en dessous des indications d'adresse. En attendant, vous continuerez à payer vos factures par bulletin de versement.

Voici comment procéder

> Remplissez entièrement ce formulaire et renvoyez-le dément signé à **vos banques**.

Signature

Lieu, date Zurich, 16 septembre 2020

Autorisation (Laisser vide, sera rempli par la banque)

No CB:

IBAN

Date

Timbre et visa de la banque

2244710788

money
mix.

Les possibilités sont les suivantes:

e-banking

Enfin, le client a également la possibilité de déclencher des paiements via Internet. L'e-banking propose pour cela une méthode simple et pratique: un assistant de paiement guide rapidement le client pour tous les points importants du processus et se rappelle aussi des paiements antérieurs. Avec le smartphone, il est possible de saisir des bulletins de versement. Des fonctions supplémentaires offrent un aperçu et des statistiques concernant les paiements déjà effectués.

Les possibilités sont les suivantes:

e-facture

L'e-facture est l'abréviation de «facture électronique». Les e-factures sont reçues là où elles sont payées, à savoir directement dans l'e-banking. La saisie de numéros de référence plus ou moins longs est supprimée dans l'e-banking. A la place, les factures peuvent être vérifiées et payées en quelques clics de souris. Grâce à l'e-facture, les clients gagnent non seulement du temps, mais ne reçoivent également plus de factures sur papier.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

GRÂCE À CE CONTENU PÉDAGOGIQUE, NOUS SOMMES EN MESURE:

- » d'expliquer les avantages du trafic des paiements par le biais de comptes
- » de comptabiliser de manière autonome les entrées et les sorties dans un compte et d'établir le solde
- » de faire la distinction entre comptes épargne et comptes de transaction
- » de sélectionner un compte adapté à l'aide d'une analyse de la rentabilité des coûts
- » de faire des calculs de taux d'intérêt et d'intérêts composés
- » de faire la distinction entre taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel
- » de comprendre la structure et la fonction d'un IBAN
- » de passer un ordre permanent ou de déclencher un LSV